

Je souhaite déposer un projet CNR NEFE ...

Construction d'un projet innovant



Soumission du projet



Validation du projet en commission départementale



Mise en œuvre du projet



1 - Avec mon équipe, nous faisons un constat.

Il en émerge un besoin au service de :

- la réussite des élèves,
- de l'égalité de chances,
- du bien-être et de l'épanouissement des élèves.

2 - Nous élargissons la concertation au sein de la communauté éducative, afin d'établir des axes de réflexion.

Nous pouvons solliciter les corps d'inspection et/ou la CARDIE pour coconstruire le projet.

3 – Dépôt dans Sphinx de l'ensemble des éléments pédagogiques.

4 – Et intégration des éléments financiers (Budget, devis, accord collectivité...).

5 – Accompagnement et Avis du corps d'inspection.

6 - La commission valide le projet :

- Dans sa dimension pédagogique (innovation, impact, envergure)
- Dans sa dimension financière.

7 – Notre projet a été validé, je me rapproche du chargé de mission de mon département pour sa réalisation opérationnelle.

- cnr04@ac-aix-marseille.fr
- cnr05@ac-aix-marseille.fr
- cnr13@ac-aix-marseille.fr
- cnr84@ac-aix-marseille.fr



J'ai une question ?
Je contacte l'équipe d'appui CNR de mon département

- cnr04@ac-aix-marseille.fr
- cnr05@ac-aix-marseille.fr
- cnr13@ac-aix-marseille.fr
- cnr84@ac-aix-marseille.fr